



Trame Verte et PLUi-H

6 Décembre 2023

Trame Verte : qu'est-ce que c'est ?



Les animaux ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reposer et se reproduire.

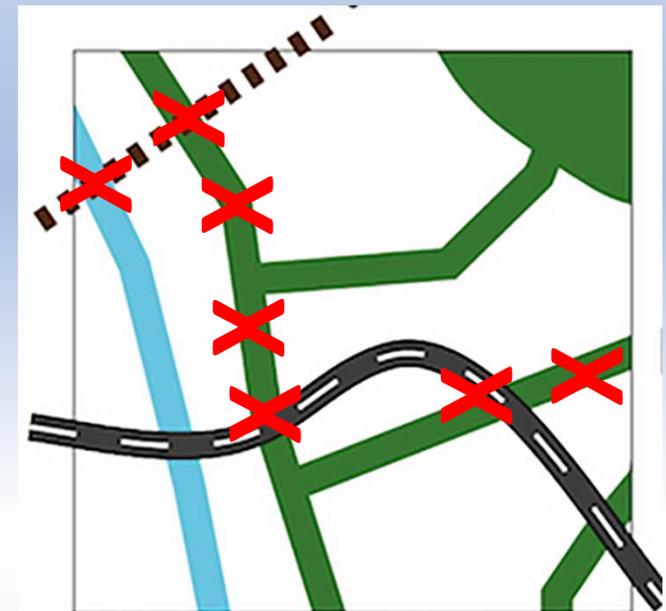
Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques forment :

- La Trame verte (animaux terrestres)
- La Trame bleue (animaux aquatiques et milieux humides)

Trame Verte : points de conflit



Les Trames servent à préserver ou restaurer les espaces de vie des animaux en identifiant les points de conflits et en définissant des solutions pour les résoudre ou les prévenir.



PLUi-H : qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour l'Habitat (PLUi-H)

- traduit le projet du territoire
- fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'habitat
- fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol
- fixe les règles applicables dans les zones constructibles ou dans les zones à protéger.

C'est la référence pour les permis de construire (entr'autres).

**Le PLU de St Orens
date du 16 Avril 2016.**

**Toulouse Métropole
est composé de 37
communes**

Le PLUi-H de Toulouse Métropole approuvé le 11 avril 2019

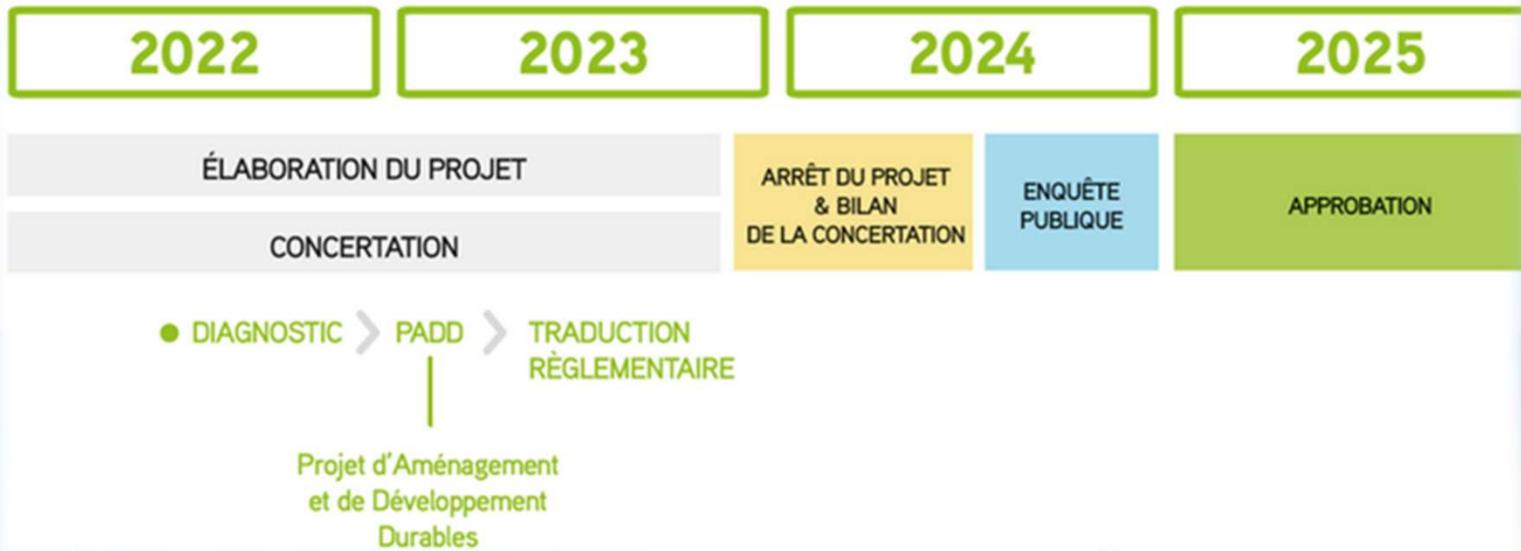
a été annulé par décisions du Tribunal Administratif de Toulouse le 20 mai 2021.

En attendant le nouveau PLUi-H,

- **la Métropole a voté un pacte métropolitain pour l'habitat (7 000 logements par an ;
taux minimum de 35 % de logements locatifs sociaux.**
- **l'ancien PLU de St Orens est revenu en vigueur.**

La concertation PLUI-H en cours

Les différentes étapes de l'élaboration du PLUi-H



<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih>

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

toulouse
métropole

Consultation publiée
par Toulouse Métropole

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

Le PLUi-H concerne chaque personne qui habite, travaille, étudie dans la Métropole et la concertatio...



DATE DE DÉBUT
10/02/2022

DATE DE FIN
31/12/2023

CRÉÉ LE
21/02/2022

▲ 125 SUIVRE

+ D'INFOS SUR LE PROJET

Le Projet Environnemental du PLUi-H

1-une prise en compte de la biodiversité et de la trame verte et bleue

- préserver et restaurer les corridors
- préserver la trame bleue et ses abords
- renforcer la trame noire
- améliorer les espaces de transition / les interfaces
- intégrer la végétation à toutes les échelles
- concevoir des compositions végétales qui favorisent la biodiversité

2-faire des grands parcs des axes stratégiques métropolitains

3-des manières de construire et d'aménager plus sobres en ressources

4-un territoire qui s'inscrit dans la décarbonation de sa chaleur et dans le développement des énergies renouvelables et de récupération

5-une gestion de l'eau plus résiliente

6-gérer la multi-exposition aux nuisances

7-la promotion des mobilités actives et du report modal

8-santé et environnement

TV et PLUIH, le 6 Déc. 2023

Le Projet de SONE

Ancrer les trames (i.e. les réservoirs de biodiversité et les corridors) dans le PLUi-H.

Comment :

- **Création du Groupe Milieux**
 - **Acquisition de pièges photographiques**
 - **Campagne d'observations**
 - **BIODIV : introduction d'une Rubrique Milieux et des polygones associés**

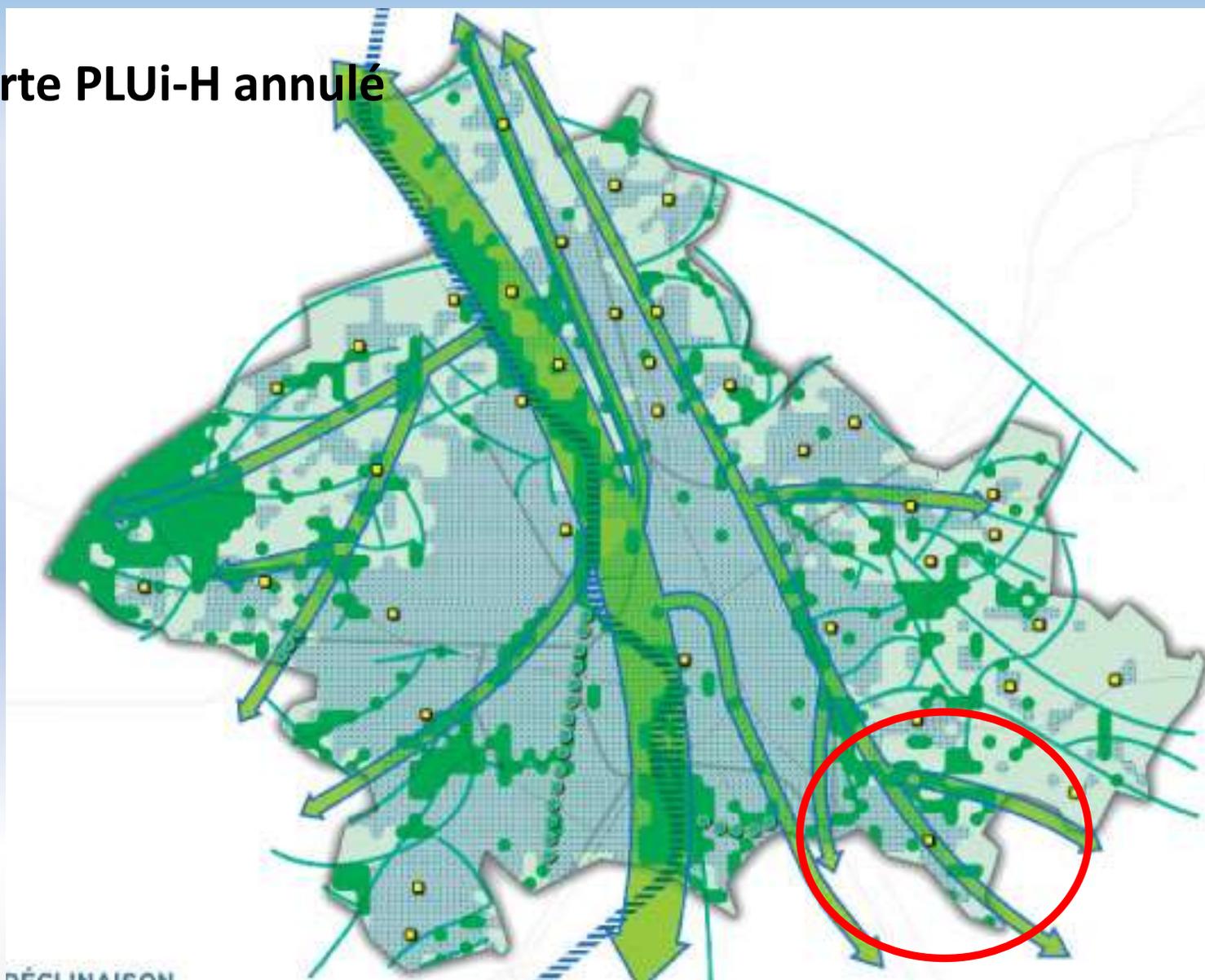
- **Coopération avec le Service Environnement de la Mairie**
 - **Echange de données**
 - **Support à l'évaluation de l'étude TVB faite par Nature En Occitanie (NEO)**
 - **Cartographie des Trames Vertes sur St Orens**
 - **Support à l'inventaire des haies et des réservoirs de biodiversité sur St Orens**

- **Envoi avant fin déc. 2023 de recommandations de SONE dans le cadre de la concertation PLUi-H**



TV et PLUIH, le 6 Déc. 2023

Trame Verte PLUi-H annulé

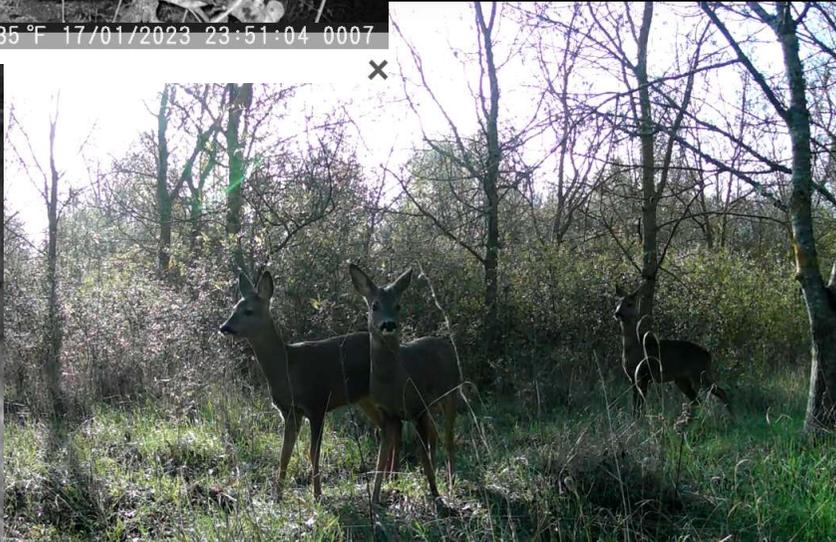


Nos observations

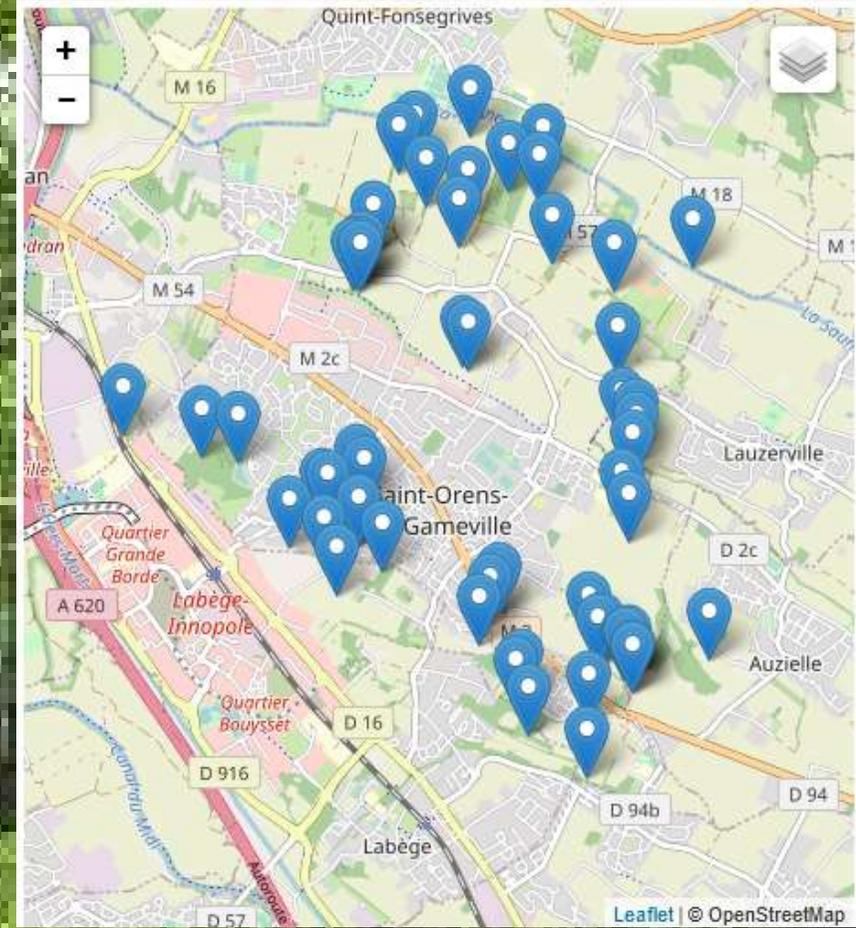


À regarder plus tard Partager

(CC) BY-NC-SA Dominique DUBOIS @ Biodiv.SONE 0001 2 °C 35 °F 17/01/2023 23:51:04 0007



0002 10 °C 50 °F 04/12/2022 11:57:44 0042



Observations des chevreuils sur St Orens



Proposition de Trame Verte

Comment ?

Introduction dans le
règlement écrit

Ou

OAP Trame Verte
(Orientation
d'Aménagement et
de Programmation)

Trame Verte et PLIU-H



Merci de votre attention

Toulouse Métropole

37 communes



- Aigrefeuille (31003)
- Aucamville (31022)
- Aussonne (31032)
- Balma (31044)
- Beaupuy (31053)
- Beauzelle (31056)
- Blagnac (31069)
- Brax (31088)
- Bruguières (31091)
- Castelnau (31100)
- Castelginest (31116)
- Colomiers (31149)
- Cornebarrieu (31150)
- Cugnaux (31157)
- Drémil-Lafage (31163)
- Fenouillet (31182)
- Flourens (31184)
- Fonbeauzard (31186)
- Gagnac-sur-Garonne (31205)
- Gratentour (31230)
- Launaguet (31282)
- Lespinasse (31293)
- Mondonville (31351)
- Mondouzil (31352)
- Mons (31355)
- Montrabé (31389)
- Pibrac (31417)
- Pin-Balma (31418)
- Quint-Fonsegrives (31445)
- Saint-Alban (31467)
- Saint-Jean (31488)
- Saint-Jory (31490)
- **Saint-Orens-de-Gameville (31506)**
- Seilh (31541)
- Toulouse (31555)
- Tournefeuille (31557)
- L'Union (31561)
- Villeneuve-Tolosane (31588)

Grand Parc de l'Hers

